



CROUS : Le RIFSEEP, une prime à la "tête du client" !

jeudi 19 octobre 2017, par [matthias](#)

Déclaration au Comité Technique Commun du CNOUS du 18 octobre 2017

La CGT est opposée à la mise en œuvre du RIFSEEP dont l'objectif principal est de casser le statut de la fonction publique dont l'un des fondements est la déconnexion du grade et de la fonction qui garantit l'indépendance de l'agent. Le RIFSEEP est une prime à la "tête du client" qui assurément dégradera le collectif de travail et par conséquent le service public rendu à l'étudiant. Le RIFSEEP introduit la logique d'une fonction publique d'emploi en lieu et place d'une fonction publique de carrière.

Afin de limiter, les effets pervers du RIFSEEP, l'UN CGT CROUS propose :

- **Une correspondance entre les groupes de fonctions et les grades de chaque corps**
 - Trois groupes pour les IGR (IGR2, IGR1 et IGR HC)
 - Deux groupes pour les IGE (IGE N et IGE HC - nouvelle grille des IGE)
 - Un groupe pour les ASI
 - Trois groupes pour les TCH (TCH NO, TCH SUP et TCH EX)
 - Deux groupes pour les AT (ATP2 et ATP1)
- **Alignement des montants de planchers vers les montants moyens des ITRF versés dans les établissements relevant de l'enseignement supérieur** (cf. Tableau).



- **Tout changement de grade se traduira automatiquement** par un changement de groupe de fonction, correspondant à celui du nouveau grade obtenu.
- **Aucun lien avec l'entretien d'évaluation.**
- **Une augmentation de 100 euros** de la prime pour l'ensemble des agents ITRF.

A travers ces propositions, l'UN CGT CROUS demande le respect des métiers (emplois-types) et des grades, la reconnaissance des compétences et des responsabilités doit se faire à travers une promotion par tableau d'avancement, liste d'aptitude ou l'ouverture de concours internes. Les taux de promotion de la filière ITRF doivent être significativement augmentés. La cartographie proposée facilitera le travail des RH lors des classements des agents dans les différents groupes.